



Figure 1 Maladie de la mosaïque



Figure 2 Maladie de la striure brune du manioc



Figure 3 Chenille légionnaire d'automne

Objectifs du projet

Le projet vise l'augmentation de la production, la stabilité des rendements et des revenus des principales cultures vivrières et fruitières dans dix pays d'Afrique centrale et occidentale grâce à la maîtrise des maladies à virus du manioc, de la chenille légionnaire d'automne du maïs et des mouches des fruits des mangues en permettant aux acteurs nationaux et aux réseaux régionaux de gérer correctement les risques biologiques.

Contexte

Les nuisibles et les maladies sont des facteurs cruciaux qui limitent la production du manioc, du maïs et des mangues en Afrique de l'Ouest et du Centre. La maladie de la mosaïque du manioc (CMD) ainsi que celle de la striure brune du manioc (CBSD) en constituent les principales contraintes biotiques et peuvent entraîner des pertes de rendement pouvant atteindre les 100%. Récemment, la chenille légionnaire d'automne a envahi l'Afrique et a été signalé en début 2016 en Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle s'attaque au maïs mais a été aussi signalée sur d'autres cultures comme le sorgho. Dans les pays les plus touchés les pertes de production peuvent s'estimer entre 25 et 50%. En ce qui concerne la mouche des mangues, *Bactrocera dorsalis*, elle peut détruire entre 50 et 80% de la production et provoquer le rejet, par les pays européens, des exportations. (En 2006 par exemple, elle a causé l'interception aux frontières de l'Union européenne de cargaisons d'exportations de mangues d'une valeur représentant plus du tiers de la valeur totale des exportations de l'année).

L'impact négatif de ces maladies et ravageurs sur le rendement des cultures et par conséquent sur les performances économiques (revenus des producteurs, balance commerciale, compétitivité) constitue une menace considérable pour les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Les systèmes de surveillance et de lutte existants dans les pays ne sont pas à la hauteur des enjeux du fait d'un manque d'équipements adéquats et de relais pour un maillage du territoire, d'où la nécessité de disposer de moyens d'anticipation et de gestion de ces risques biologiques.

Théorie du changement pour atteindre les objectifs

Anticiper les risques biologiques émergents requiert la mise en place et le fonctionnement d'un cadre institutionnel robuste pour coordonner les actions de surveillance, prévention et contrôle grâce à une collaboration stratégique entre organisations de recherche et de développement. Pour ce faire, le CORAF, en interaction avec le projet WAVE qui vise à donner aux petits exploitants agricoles et aux autres parties prenantes les moyens de mieux gérer les maladies à virus des spéculations à racines et tubercules en Afrique de l'Ouest et du Centre, prévoit d'établir un tel cadre pour des actions coordonnées au niveau régional et entend utiliser le soutien financier de DeSIRA pour contribuer à un plan d'actions. Cette stratégie permet de mutualiser les ressources, de limiter les duplications



d'activités sur les mêmes thèmes, et ainsi de créer des synergies entre acteurs à travers des modules d'intervention spécifiques.

La théorie du changement est articulée autour de 4 résultats qui devront permettre, à terme, une augmentation de la production et une stabilité des rendements et des revenus des principales cultures vivrières et fruitières en Afrique de l'Ouest et du Centre grâce à une maîtrise des menaces liées aux maladies à virus du manioc, de la chenille légionnaire d'automne du maïs et des mouches des fruits.

Résultat 1 : Il s'agira de renforcer les capacités nationales de recherche pour évaluer les risques épidémiologiques, pour conduire des recherches sur des méthodes de lutte dans le cadre de plateformes d'innovation mais également pour définir des stratégies visant à coordonner les efforts de lutte. Il s'agira également de mener des campagnes de sensibilisation destinées aux acteurs des différentes chaînes de valeur pour une appropriation des méthodes de lutte.

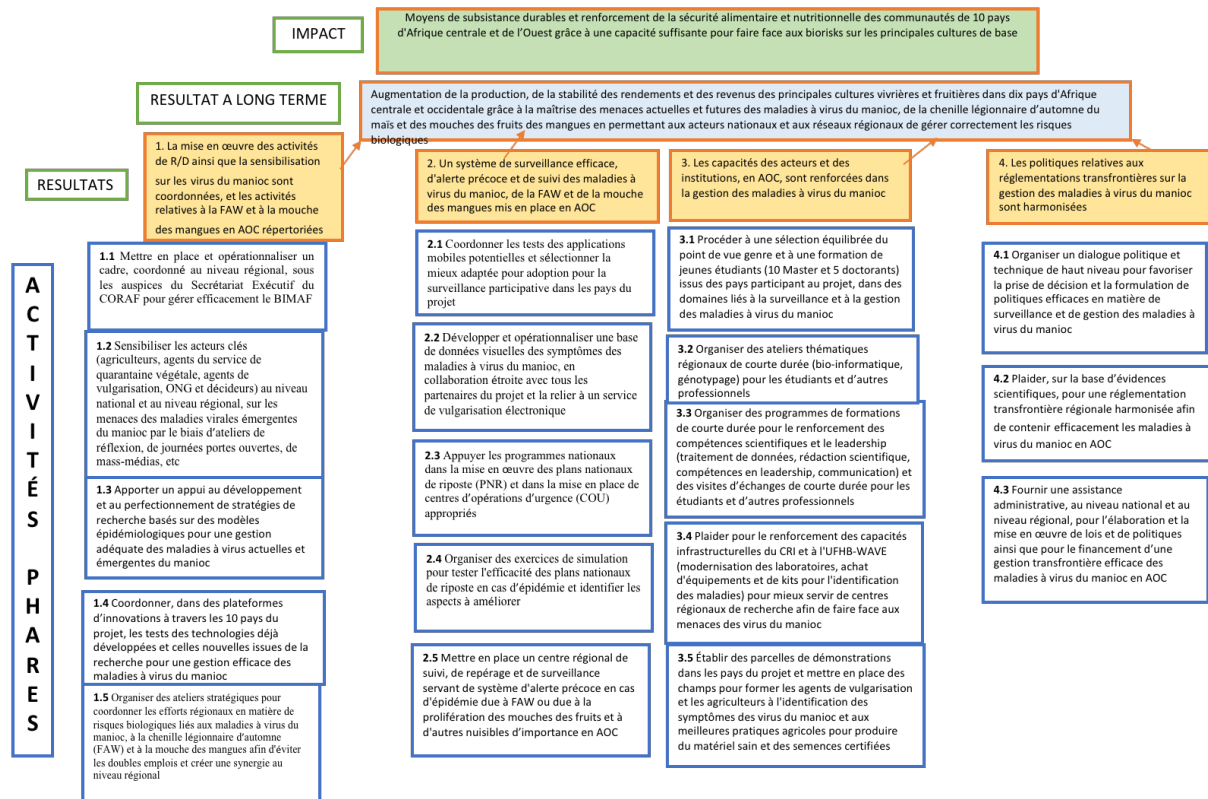
Résultat 2 : Anticiper et gérer les bio-risques demande de renforcer les fonctions de surveillance et d'alerte pour contrecarrer les nuisibles que sont les virus du manioc, la chenille légionnaire d'automne et les mouches des fruits. Il s'agira de définir des méthodes et des outils pour une surveillance participative des maladies (et donc faisant appel aux producteurs et acteurs de terrain). Il s'agira aussi de définir des plans nationaux d'action et de tester des stratégies de surveillance et intervention, entre autres, à travers des centres d'opérations d'urgence dans les pays qui seront en relation avec un centre régional de suivi et de surveillance. L'ensemble doit servir de système d'alerte précoce pour les trois biorisques identifiés.

Résultat 3 : La formation des acteurs (chercheurs et professionnels) mais aussi le renforcement des capacités des institutions partenaires sont essentiels pour l'atteinte des objectifs du projet. C'est l'essence même de ce troisième résultat à travers des formations académiques, des formations de courte durée pour les producteurs et les professionnels des filières mais aussi des ateliers pour partager les résultats et les expériences. Le renforcement des capacités des institutions passent aussi par des investissements dans les laboratoires et dispositifs expérimentaux pour disposer des infrastructures de recherche nécessaire.

Résultat 4 : Les maladies des plantes ne connaissent pas de frontières, par conséquent il faut que des politiques et des réglementations harmonisées soient applicables à tous les pays d'Afrique de l'Ouest. Pour atteindre ce résultat, les activités prévues incluent l'organisation de dialogues politiques sur les nouvelles mesures à mettre en place, des activités de plaidoyer pour une politique régionale de prévention des biorisques et une assistance administrative au niveau national et régional pour l'élaboration de politiques adaptées à la gestion des biorisques.



Figure 4 : La logique d'intervention du projet est décrite ci-dessous :



Principales activités

Les principales activités qui seront conduites lors de l'exécution du projet sont les suivantes:

- ✓ Des ateliers visant à sensibiliser sur les menaces des virus et des autres nuisibles. Des ateliers thématiques plus spécifiques seront organisés pour diverses catégories d'acteurs pour le renforcement des capacités des individus et des institutions.
- ✓ Des expérimentations et évaluations de technologies et innovations seront menées dans des parcelles de démonstrations et dans le cadre de plateformes d'innovation.
- ✓ Une base de données renseignée par les acteurs de terrain sera construite pour aider au suivi des maladies et leur prévention.
- ✓ Des champs écoles seront organisés pour la formation des agents de vulgarisation et les agriculteurs.
- ✓ Des formations de courte durée pour renforcer les compétences scientifiques et de leadership seront organisées à l'intention d'étudiants et d'autres professionnels. Des formations diplômantes seront faites pour des étudiants de 3ème cycle (Master et PhD).
- ✓ Des séances de plaidoyer seront organisées avec des responsables d'organisations et des décideurs politiques au niveau national et au niveau régional pour contribuer à l'élaboration de stratégies et politiques nationales et régionales pour la gestion des risques biologiques.
- ✓ Des portes ouvertes et visites d'échanges pour partager les expériences mais aussi porter à la connaissance du plus grand nombre possible les avancées technologiques pour une meilleure adaptation et appropriation des innovations et une mise à l'échelle réussie.

Organisation

Le projet est organisé autour de quatre résultats.

- ✓ Le Secrétariat Exécutif du CORAF, avec sa capacité à mobiliser les acteurs, coordonnera les actions, se chargera de toute les activité régionales ainsi que de la gestion administrative et financière.
- ✓ L'UFHB-WAVE assurera le leadership sur les aspects techniques du projet (maladies virales des plantes à racines et tubercules) en ce qui concerne l'épidémiologie et la gestion des principales maladies virales du manioc. L'UFHB-WAVE mettra également à disposition ses laboratoires et son personnel pour la formation des partenaires du projet, notamment des programmes de formations diplômantes et des cours de courte durée.
- ✓ Le BIMAF sera chargé des actions de veille et d'alerte précoce mais également préconisera les mesures d'urgence à prendre en cas d'apparition d'une des maladies
- ✓ Le Centre Régional d'Excellence sur les racines et tubercules effectuera des tests de technologies pour le contrôle des virus, mettra en place des démonstrations de technologies et, en collaboration avec l'UFHB-WAVE accueillera des étudiants dans ses laboratoires
- ✓ Le Centre Régional de Spécialisation sur le maïs établira un lien entre les activités du projet et le BIMAF en vue de protéger les intérêts des producteurs de manioc qui pratiquent invariablement la culture intercalaire manioc/maïs.
- ✓ Le Centre Régional de Spécialisation sur les fruits et légumes jouera un rôle majeur dans la formation d'étudiants et d'autres professionnels mais également dans la conduite de recherches pour une lutte efficace contre la mouche des mangues en Afrique de l'Ouest et du Centre
- ✓ Les Instituts Nationaux de Recherches Agricoles (INRA) seront chargés de la mise en œuvre des activités spécifiques qui leur seront dédiées en rapport avec leur niveau de compétence qui dépend de l'existence de ressources humaines qualifiées et d'infrastructures ou équipements adéquats pour prendre en charge l'exécution de ces activités.
- ✓ Les partenaires du projet au sein du Secrétariat Exécutif du CORAF et de UFHB-WAVE se concerteront régulièrement pour la mise en œuvre des activités.

Organisation d'exécution

CORAF



Partenaires du projet

Université Felix Houphouët Boigny - Épidémiologie des virus d'Afrique centrale et occidentale pour la sécurité alimentaire (WAVE)



Autres intervenants

- ✓ Council for Scientific and Industrial Research (CSIR), Crop Research Institute (CRI) Ghana, Biorisk Management Facility (BIMAF).
- ✓ Les Centres Nationaux de Spécialisation désignés par le CORAF et la CEDEAO.
- ✓ Les Universités et les Instituts Nationaux de Recherches Agricoles associés.

Localisation

Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, DRC, Gabon, Ghana, Nigeria, Sierra Leone et Togo

Financement et cofinancement

5 000 000 € de l'Union Européenne

Durée

5 ans (2020-2024)